

Repenser les solidarités au prisme de celles qu'a développées le Mouvement des femmes québécois : l'expérience de la Marche mondiale des femmes.

Conférence prononcée au 7^e Congrès AIFRIS

Montréal juillet 2017

Peut-on penser la solidarité sans intégrer le principe de l'égalité des sexes ? La question paraît simpliste et schématique comme un zeste de féminisme obligé, sorte d'inévitable révérence au politiquement correct du moment. Mais elle est nécessaire – à défaut d'être évidente.

Margaret Maruani¹

Si la solidarité revêt et prend de multiples formes et expressions faisant acte des transformations sociales vécues au cours des dernières décennies parcourues, celles qui se sont construites historiquement au sein du mouvement des femmes québécois ne sauraient être passées sous silence dans cet examen de ces actuelles recompositions, en écho au thème central du présent congrès. Puisque l'idée d'une pseudo homogénéisation du « nous les femmes » ne tient plus forcément la route aujourd'hui dans l'expression de ces nouvelles reconfigurations (bien qu'il fut un passage obligé et nécessaire au départ et malgré tous les glissements qu'il a pu générer ou même la réalité fictive qu'il a pu construire), conjuguer la solidarité avec la diversité, la pluralité, la différence, l'ici et l'ailleurs, au sein de ce mouvement, complexifie la toile de fond et pose un certain nombre de défis aux différentes générations de femmes qui s'y côtoient et aux courants de pensées qui le traversent depuis le début de ce XXI^e siècle (Collin 2005, 2011, Descarries, 2003, 1998, Lamoureux 2016, 2013, 2010).

C'est à partir de l'expérience vécue et de l'orchestration de quelques-unes de ces nouvelles formes de solidarité développées au sein de la Marche mondiale des femmes (Giraud, 2015, Dufour et Giraud 2010, Giraud 2001), initiative mise en place par le mouvement des femmes québécois à la fin des années 90, ainsi qu'en m'appuyant sur la notion de « solidarité différenciée » (Young, 1990, 2000, Gareau et Le Goff, 2009), et de « justice sociale » (Lamoureux, 2016) que je souhaite alimenter et interroger ces nouveaux cas de figure. Mais encore, c'est également en interrogeant l'apport de ces illustrations et l'usage de leur contribution

¹ Extrait du texte « Repenser la solidarité... sans faire l'économie du genre » paru dans *Repenser la solidarité. L'apport des sciences sociales*, sous la direction de Serge Paugam, 2011.

dans le contenu de la formation en travail social que je dispense au sein d'une université québécoise en région, l'UQAC, que cette communication s'attardera. Inscrite dans la liste des cinq valeurs qui agissent comme principes moteurs des actions de la Marche mondiale des femmes² la solidarité, ainsi que l'ensemble de ces valeurs font également écho à celles qui fondent les assises des divers métiers dans le champ de l'intervention sociale dont celui qui s'exerce du côté du travail social.

Bref cette communication propose une plongée au cœur des nouvelles formes de solidarités qui se manifestent dans le mouvement des femmes, des questions qu'elles portent et du comment elles peuvent inspirer la pratique du travail social contemporain, sensibiliser ainsi qu'équiper les futur.e.s travailleurs/travailleuses sociales, dans leurs pratiques et sur le terrain, à la nécessité d'une culture de la solidarité.

Mon exposé se déclinera en trois parties : 1) Une mise en contexte historique et une présentation d'un outil utilisé dans le cadre de mon enseignement seront présentés à prime abord, 2) puis dans un deuxième temps nous verrons ce que certaines auteures apportent et offrent comme élément de réflexion autour des formes de solidarité que cette Marche a développées depuis plus de 15 ans et 3) je terminerai en m'interrogeant sur les apports que ces éléments offrent dans le cursus et les contenus à développer lors de la formation des futur.e.s travailleur.e.s sociaux.

1. Mise en contexte historique de la Marche mondiale des femmes et présentation d'un outil utilisé

• Le contexte historique de la Marche mondiale des femmes

La Marche mondiale des femmes demeure un événement phare dans l'histoire du mouvement des femmes québécois ainsi qu'au sein de plusieurs mouvements des femmes à travers le monde à la fin du XXe siècle. Elle donne le ton et permet de situer les mobilisations et les actions dans cette transition que représente les phénomènes de mondialisation qui pointent à l'horizon de ce XXIe siècle naissant et d'où apparaissent un certain nombre de questions qui vont tracer les luttes pour les années à venir. Déjà en 1995 les québécoises avaient marché plusieurs kilomètres sur les routes de la province sous le slogan du « Pain et des Roses », faisant que tous les parcours

² Ces cinq valeurs sont les suivantes : justice, égalité, liberté, paix et solidarité.

empruntés convergeaient vers l'Assemblée Nationale pour interpeler le gouvernement afin qu'il prenne en considération et agisse concrètement en regard des réalités vécues par les femmes, notamment celles reliées à la pauvreté qui touche plusieurs d'entre elles.

C'est donc sous l'égide de la Fédération des Femmes du Québec (FFQ), que se développa dans cette période et à intervalle de 5 ans ces deux grands projets de mobilisation : le premier, la marche du Pain et des Roses d'envergure nationale en 1995 et un deuxième en 2000 de portée internationale, la Marche Mondiale des femmes. Ces deux événements soulèvent à leur façon une autre forme d'inscription territoriale vécue jusqu'alors dans le mouvement des femmes. La conscience d'appartenir à une communauté, à une région se conjugue dorénavant, sous la houlette de ces deux grandes Marches, à un sentiment d'appartenance national et mondial cherchant ainsi à maintenir une certaine forme de cohésion et de solidarité dans les demandes que les femmes adressent aux quatre coins du pays et de la planète et ce malgré la diversité et les différences qui les traversent.

Même si la Marche mondiale de l'an 2000 a été l'amorce de ces nouvelles solidarités, elles ont pu s'articuler, se développer et se recomposer notamment en 2005 autour de la rédaction d'une Charte mondiale des femmes, en 2010 et en 2015 lors d'actions et d'événements qui continuent à rappeler la longue marche des femmes qui depuis des siècles réclament égalité, droits et justice sociale.

Mais quel lien peut-on faire entre cette Marche de l'an 2000 et la formation au baccalauréat en travail social, me direz-vous?

• **Un outil : le documentaire « Partition pour voix de femmes »**

Issue de la pratique dite « communautaire » au Québec où j'ai fait mes classes pendant près de 20 ans à titre d'intervenante avec des jeunes adultes et des jeunes adolescents.e.s avant d'arriver sur le terrain proprement dit de la formation en travail social, je suis donc sensible à toutes ces pratiques collectives qui ont généré un type de travail social spécifique qui fabrique à sa façon de multiples figures et exemples de solidarité vécus au quotidien à l'intérieur de ces groupes disséminés aux quatre coins de la province. Nous sommes en janvier 2006, c'est le premier

trimestre où je commence à enseigner à l'UQAC³. Je dispense un cours intitulé « Intervention auprès des groupes communautaires et des groupes de femmes » auprès d'une soixantaine d'étudiant.e.s. Une des séances de ce cours sera consacrée à ces pratiques spécifiques qu'ont développées au fil des années, les groupes de femmes québécois. Je décide de mettre en lecture pour la préparation de cette séance le texte suivant : « La marche mondiale des femmes de l'an 2000 ou L'expérience de cette marche au Saguenay-Lac-Saint-Jean », puis au moment de la séance pour illustrer et discuter de ce travail d'intervention et de mobilisation développé dans le mouvement des femmes, je décide de présenter le film « Partition pour voix de femmes » réalisé par Sophie Bissonnette cinéaste québécoise. Si au départ mon intention était celle d'illustrer les pratiques spécifiques d'ici, ce documentaire m'a également permis d'introduire les pratiques mises de l'avant par des groupes de femmes actifs sur l'ensemble de la planète et de voir l'illustration concrète d'un travail de mobilisation qui fonde les assises de la pratique collective du travail social (un type de travail social qui, je dirais, demeure le moins populaire et attractif dans les cohortes d'étudiantes et d'étudiants que l'on forme, depuis plus de 10 ans).

Rapidement si je devais décrire le contenu de ce film je dirais que Sophie Bissonnette a voulu profiter de cet événement de la Marche Mondiale des femmes et s'est donné le défi de transposer, sur le plan cinématographique, l'esprit même cette Marche soit « inventer de nouvelles façons de travailler ensemble à l'échelle planétaire dans la poursuite d'objectifs communs et le respect des différences ». Elle a invité cinq cinéastes, reconnues dans leur milieu et au plan international, à collaborer à son film en choisissant de tourner un projet inspirant, élaboré et mené par des femmes. Tout en insérant, dans son film, les cinq capsules de 10 minutes⁴ de ces cinéastes-collaboratrices, Sophie Bissonnette couvrira de son côté la Marche à divers points du globe,

³ L'Université du Québec à Chicoutimi est une université située dans la région du Saguenay Lac-Saint-Jean qui appartient au réseau des Universités du Québec, réseau qui a été mis en place à la fin des années 1960 permettant aux jeunes québécois.e.s des régions éloignées, d'avoir accès aux études supérieures sans devoir se déplacer vers les grands centres urbains.

⁴ Ces cinq capsules se déroulent sur des territoires différents et offrent un exemple concret du travail qui est fait et vise à modifier les conditions de vie des femmes qui vivent dans ces 5 pays. À Dakar au Sénégal (les pratiques d'excision et le travail d'éducation et de prévention mis en place sur le terrain pour contrer ces pratiques), à Melbourne en Australie (les violences faites aux femmes et les spectacles que développe le Cirque des femmes), en Inde la pratique des « *Nari Adalat* (l'exercice de la justice faite par des femmes dans un village), à Quito en Équateur (la mise en place d'une école pour les femmes autochtones qui n'ont pas le droit à l'éducation), et à Washington aux États-Unis (le travail de l'organisation *Survivors Inc* qui lutte contre la pauvreté des femmes).

mettant, à l'occasion, l'accent sur des revendications particulières des marcheuses⁵. Ainsi s'élabore *Partition pour voix de femmes*, portant, au rythme d'une chanson, la proposition fondamentale des femmes pour changer le monde. »

Puis au fil des années, j'ai utilisé à plusieurs reprises ce documentaire dans le cadre d'autres cours, me permettant alors de présenter certaines des capsules qui illustrent des pratiques novatrices que les femmes du monde entier ont développées montrant ainsi les formes d'inégalités, de domination et de violence qu'elles ont vécues, subissent et vivent encore et les moyens originaux, les types d'intervention ainsi que les formes de solidarités qu'elles ont développées pour les contrer et ainsi tenter de changer le monde.

2. La Marche Mondiale et de nouvelles formes de solidarité?

Que donne à penser cette Marche Mondiale en matière de nouvelles formes de solidarité? Avant d'aborder directement quelques-uns des éléments trouvés qui font écho à ces formes de solidarités développées par la Marche mondiale des femmes, voyons quel sens donne-t-on à la solidarité.

• Définir la solidarité

À ce chapitre de la définition, l'auteur Rainer Zoll s'interroge d'entrée de jeu à savoir si la solidarité ne serait pas un sentiment qui lierait une communauté, ou encore un sentiment qui supposerait un ennemi, un opposant ou un événement contrariant comme peut l'être une catastrophe naturelle, ou bien s'il ne s'agit pas simplement des liens sociaux de manière général? (1998, p. 1).

Pour sa part Serge Paugam, dans l'ouvrage qu'il dirige et qui, comme le titre l'indique, cherche à « Repenser les solidarités », propose de la voir comme « *le socle de ce que l'on pourrait appeler l'homo sociologicus : l'homme lié aux autres et à la société non seulement pour assurer sa protection face aux aléas de la vie, mais aussi pour satisfaire son besoin vital de reconnaissance, source de son identité et de son humanité* ». (Paugam, 2011)

⁵ À titre d'exemple, en Colombie, là où elles luttent contre la guerre, en Haïti, où une femme dénonce les hommes qui ont forcé son fils de dix-neuf ans à la violer, au Burkina Faso, où elles revendiquent leur droit à l'éducation.

Quant au philosophe André Comte-Sponville il rappelle, lui, que « Solidaire » vient du latin *solidus* qui signifie : « dans un corps solide, les différentes parties sont solidaires en ceci qu'on ne peut agir sur l'une sans agir aussi sur les autres. (viennent à l'esprit les images de la boule de billard ou celle encore des pièces d'un moteur, qui même séparées l'une de l'autre, sont solidaires si elles ne peuvent bouger qu'ensemble) ». Il précise également que « [l]a solidarité est d'abord le fait d'une cohésion, d'une interdépendance, d'une communauté d'intérêts ou de destin. Être solidaires, en ce sens, c'est appartenir à un même ensemble, et partager en conséquence – qu'on le veuille ou pas, qu'on le sache ou pas – une même histoire »⁶.

Si les solidarités se construisent et se reconstruisent au fil des siècles de façons étonnantes, ces phénomènes demandent à être regardés attentivement aujourd'hui en fonction du contexte socio-politique qui appelle des formes nouvelles et revisitées. Des processus historiques et politiques guident ces compositions et recompositions et La Marche mondiale est un exemple qui donne à voir les nouvelles formes de solidarités qui s'expriment au sein du mouvement des femmes à travers cette mobilisation enclenchée maintenant depuis plus de quinze ans. Mais quelles formes nouvelles de solidarité cette Marche fait-elle apparaître ?

Pour en saisir toute la mesure, trois éléments sont à prendre en compte : 1) l'extension des territoires de l'action et des mobilisations du mouvement des femmes où vont se jouer ces nouvelles solidarités, 2) l'appropriation du concept d'intersectionnalité invitant au nécessaire croisement des marqueurs tels que le sexe, le genre, la race, les classes sociales pour comprendre la multiplicité des réalités et des conditions de vie qui traversent les femmes les faisant de moins en moins semblables et les différenciant de plus en plus et finalement 3) la prise en compte nécessaire à considérer davantage ces différences (culturelles, sociales, politiques, économiques, géographiques, de statut, etc.) comme le dénominateur permettant de développer ces nouvelles formes de solidarité à un niveau transnational.

- **Une extension du territoire et des échelles où se développent les solidarités**

⁶ *Petit traité des grandes vertus*, 1995, p. 115-118.

Dans le cadre de la Marche Mondiale, les frontières du mouvement des femmes d'ici dépassent le seul territoire du Québec pour rejoindre les femmes du monde entier. En écho au slogan populaire qui dit « agir localement, penser globalement », les femmes québécoises ont relevé le défi de relier ces deux actions. Autour de cette idée initiale, elles ont proposé, à toutes les femmes du monde et dans le cadre du projet de cette Marche, d'« agir mondialement et localement tout en pensant globalement et localement » les réalités que plusieurs d'entre-elles vivent toujours en regard de la violence et de la pauvreté.

Ce déplacement a permis d'expérimenter de nouveaux lieux et des espaces inédits où les demandes, les mobilisations, les pratiques et les rapports de force du mouvement ont pu se mettre en œuvre, s'exécuter et raviver les solidarités. Cette inscription dans le territoire est en somme l'illustration de la mise en réseau du mouvement de femmes d'ici avec ceux qui sont constitués ailleurs, sur d'autres territoires, défiant et repoussant ainsi les frontières réelles et symboliques existantes jusqu'à ce jour et permettant de recomposer les solidarités au sein de ce grand mouvement.

• **La transnationalisation des solidarités**

La transnationalisation des solidarités, s'inscrit dans la continuité de ce qui précède (l'extension des territoires et des échelles). Elle permet de scruter l'innovation et la nouveauté des pratiques des actrices et la manière dont ces pratiques redéfinissent la « fabrication » de solidarités multiples, sans toujours s'inscrire dans un contexte strictement national. Telle que la définit Giraud, la transnationalisation « c'est tout d'abord la solidarité au-delà des frontières » puis « un acte de construction d'un nouvel ordre mondial dans lequel les associations de la société civile joueront un rôle politique plus important dans la prise de décision nationale et supranationale ». (Giraud, 2001, p. 154)

Dans cet esprit et sous ce nouveau cadrage, la Marche mondiale des femmes va davantage tabler sur la question de la transnationalisation du social donnant à voir 1) « une première expérience de mobilisation de femmes, de la base des mouvements féministes, au-delà de leurs frontières nationales » puisque jusqu'à maintenant l'activisme international était plutôt l'affaire d'un « jet set féministe », qui relevait surtout des organisations non gouvernementales américaines » et 2)

« un premier exemple de mobilisation des femmes avec des revendications proprement sociales, à savoir un agenda anti-pauvreté et anti-violence, adressées non seulement aux États nationaux mais également aux instances internationales ». (Giraud, 2001, p. 145-146)

L'autre nouveauté que donne à voir la Marche mondiale des femmes est celle de la « réalisation d'un consensus minimal concernant les besoins juridiques, politiques, économiques et sociaux des femmes du monde face à deux phénomènes considérés comme primordiaux : la pauvreté et la violence ». (Giraud, 2001, p. 147)

Pas acquis d'avance, ce consensus a été un véritable défi à relever. Il a été vécu comme une des expériences centrales lors de la première rencontre des déléguées internationales les 17 et 18 octobre 1998 et a placé les jalons de ce qui s'annonçait pour la suite, dans les considérations et les modes de fonctionnements à prendre en compte tout au cours de cette grande mobilisation. Comme tout consensus, il a dû laisser de côté les visions les plus radicales, en particulier des éléments fondamentaux du projet féministe occidental⁷, pour conjuguer et prendre en compte les visées et les représentations des féministes venant des pays du sud.

Si pour la majorité des femmes elles se rejoignaient aisément dans un même combat souscrivant d'emblée au fait qu'à la mondialisation des marchés correspondait aussi la mondialisation de la pauvreté et de l'exclusion, remarquant une augmentation des inégalités évidente, l'ajout du thème de la violence ne se posait pas avec la même évidence.

Comme le lien entre pauvreté et citoyenneté fait écho directement aux droits humains, la question de la pauvreté, comprise sous cette interprétation, devient alors « la négation des droits humains fondamentaux », ainsi qu'« un interdit de citoyenneté ». Sous cette logique « les revendications de la Marche opèrent le lien entre les dimensions socio-économiques et les dimensions socio-domestiques des besoins des femmes sur la base de la notion universelle des droits humains. Ainsi le thème de la violence est relayé en second plan par rapport à celui de la pauvreté (Giraud, 2001, p. 148). Pour les femmes du Sud, la violence ne pouvait être considérée qu'en des termes

⁷ Les demandes des féministes lesbiennes et des groupes LGBT, en sont un des exemples. On doit prendre acte que ces revendications peuvent mettre en danger des femmes dans certains pays qui, si elles affichent publiquement ces réalités ou les défendent, elles seront passibles de mort ou d'exécution.

juridiques. Vivant et soumises à de multiples guerres et aux crimes perpétrés envers elles sous ces conflits. Vivant également des traditions violentes comme les immolations, l'infibulation ou l'excision, elles réclament d'emblée que la violence soit au même titre que la pauvreté une thématique principale que portera cette Marche mondiale. Sur ces constats, pas de contestation possible. Ce que cela apporte comme nouveauté au registre des répertoires des occidentales, c'est que la guerre soit prise en compte dans les revendications contre les violences conjugales, le harcèlement sexuel et le viol. (Giraud, 2001, p. 149)

Cet exemple fournit en partie les clés de comment s'est construit, « [e]ntre « permanence » et « changements », la transnationalisation des solidarités dans le cadre de la Marche mondiale des femmes (Dufour et Giraud, 2007, p. 10).

• **L'apport de l'intersectionnalité et de la différence dans ces nouvelles formes de solidarités**

L'apport et la mise en pratique du concept d'intersectionnalité ne sont pas étrangers non plus à l'expression de ces nouvelles formes de solidarités. Doté de l'ambition politique de redynamiser le projet féministe, ce concept, tel que développé par Kimberlé W. Crenshaw permet, d'une part, d'englober les points de vue situés et les expériences subalternes ou marginales (intersectionnalité structurale) et, d'autre part, d'envisager une construction du sujet collectif des luttes politiques des femmes « dans et par le conflit » (intersectionnalité politique) (Texte d'introduction, 2015, L'Homme et la Société, no 198). Cette prise en compte et les croisements possibles des différences, de sexe, de race, de genre, de classe, développera ce que Iris Young a appelé « la solidarité différenciée », qui

« permet de reconnaître l'hétérogénéité des personnes qui se regroupent sur la base d'affinités culturelles qu'elles ne partagent pas avec d'autres. Pour Young, la solidarité différenciée « does not presume mutual identification and affinity as an explicit or implicit condition for attitudes of respect and inclusion. » Elle vise plutôt à conjuguer de manière équilibrée inclusion et respect des particularités de l'affirmation et de l'expression de soi de chaque personne. La solidarité est ici considérée comme une forme d'empathie invitant au respect, tout en reconnaissant la différence. (Dick, 2017, p. 83)

Ainsi cette « solidarité différenciée » se fonde « sur des relations d'interdépendance de différents niveaux et de différentes natures entre les agents. Cette interdépendance peut être culturelle, historique, géographique, économique, sociale, ou politique ». Ce qui n'empêche pas le fait de pouvoir se regrouper sur la « base d'affinités diverses » mais plutôt offre la possibilité de développer « des réseaux d'interdépendance plus larges qui vont de pair avec des obligations de justice » (Garrau et Le Goff, 2009, p. 216).

Dans l'élaboration de cette notion de « solidarité différenciée », on ne peut que souligner l'apport fructueux de cet outil que Young nous offre « pour aborder à nouveaux frais la question d'un sujet collectif des luttes féministes sans tomber dans un essentialisme problématique et en esquissant des pistes pour appréhender ces mêmes luttes en pensant leur articulation à d'autres formes de mobilisations » (Gareau et Le Goff, 2009, p. 220).

De plus cette solidarité différenciée établit un lien direct avec celles que nous avons décrites précédemment qui se vivent et s'expriment dans les pratiques de mobilisation transnationales et sous lesquelles ce sont développées celles de la Marche mondiale. D'ailleurs dans le cadre d'une recherche réalisée par Giraud qui documente les effets de cette Marche, les propos recueillis sont significatifs en ce sens puisqu'ils démontrent clairement comment « l'élargissement de l'univers des solidarités à l'ensemble de la planète représente un des acquis majeur de la Marche »⁸ (Giraud, 2001, 154-155).

3^e partie : Travail social et pratiques de solidarités

Quelles leçons la formation en travail social peut-elle tirer de ces éléments présentés en regard de ces nouvelles formes de solidarité que le projet de la Marche mondiale des femmes a développées? Comment ces formes de solidarité « différenciées » et « transnationales » peuvent-elles inspirer la pratique sociale? Tout en constatant que la présentation du film « Partition pour

⁸ Voici quelques exemples des propos qu'elles a recueillis qui en témoignent : Pour les unes, il s'agit d'un « *mouvement féministe mondial* », ou encore d'un « *mouvement internationaliste féministe* »; d'autres parlent plus modestement d'une « *chaîne mondiale* », d'un « *mouvement de solidarité nouveau* »; les autres enfin évoquent l'idée de « *se donner la main* », de « *lutter coude à coude* », de « *se regrouper* ». Et pour des membres du groupe mexicain pour les droits humains, « *les femmes s'intègrent pour la première fois au système mondial* » (Giraud, 2001, 154-155).

voix de femmes » suscite toujours au fil des années un grand intérêt chez les étudiant.e.s, en développant cette réflexion dans le cadre du Congrès, il m'apparaît fondamental de revenir au type de travail social que donne à voir et à penser cette mobilisation internationale, d'illustrer à partir de cette Marche les phénomènes complexes de nos sociétés hypermodernes et les défis que posent tant l'être-ensemble que le vivre-ensemble. Dernièrement lors de l'édition 2015 de la Marche mondiale, les groupes de femmes de la région de Montréal ont créé et déclamé un manifeste sur la place publique et réalisé une courte vidéo qui montre la démarche qui a conduit à sa création. Ce qui est frappant de voir dans ce court film, 15 ans plus tard, c'est que les différences s'expriment directement sur le même terrain et que les appartenances multiples, culturelles, linguistiques et géographiques, vibrent aussi sur un même territoire, dans une même manifestation en tentant de faire corps dans cette multiplicité. Les quatre coins de la planète sont alors réunis dans un même lieu, lors de l'énonciation en plus de 15 langues et par la présence 15 nationalités de femmes différentes.

Comme le rappelle Diane Lamoureux, « si l'on conçoit le mouvement féministe comme un mouvement pour la justice sociale ayant pour point d'ancrage la lutte contre les injustices faites aux femmes, le chemin est peut-être plus sinueux, mais en même temps plus prometteur. [...] Dans cette optique, les enjeux auxquels sont confrontés les féministes ne sauraient se réduire à des enjeux d'inégalités de genre. Ils doivent embrasser aussi les inégalités de race et de classe si nous voulons que nos luttes permettent la liberté et l'égalité de toutes les femmes et non d'une petite minorité qui ne devrait l'amélioration de son sort qu'à l'assujettissement accru d'autres femmes. (Lamoureux 2014, p. 2)

Cela exige d'abord de comprendre que l'injustice, dans les sociétés contemporaines, a plusieurs facettes, dont les plus importantes, pour reprendre les catégories d'Iris Young, sont l'exploitation, la marginalisation, l'absence de pouvoir, l'impérialisme culturel et la violence. Cela nécessite ensuite d'envisager la question des rapports sociaux et de leur interrelation. Il en découle que l'enjeu n'est plus seulement la situation des femmes, mais la structuration du vivre-ensemble – « le monde », selon Hannah Arendt ». (Lamoureux 2014, p. 2). La lutte contre les injustices n'est-elle pas un des fondements de la pratique sociale, la recomposition des solidarités appelle à s'en rappeler pour y travailler ensemble.

En terminant cette réflexion

Pour terminer, revenons à cette définition de la solidarité que j'ai donnée au départ de cette présentation et que j'ai empruntée au philosophe Comte-Sponville. Si « *être solidaire, c'est appartenir à un même ensemble, et partager en conséquence – qu'on le veuille ou pas, qu'on le sache ou pas – une même histoire* », il semble évident que les femmes, tout horizon et génération confondue partagent qu'elles le veuillent ou pas, qu'elles le sachent ou pas – une même histoire. Mais le fait de partager cette même histoire ne semble pas les condamner à vivre une solidarité modèle, mais favorise plutôt l'émergence de multiples modèles de solidarité au sein du mouvement qu'elles constituent. Multiples modèles de solidarité qui appellent de multiples formes de féminismes, qui se sont construits au fil des vagues et des années comme le rappelle, Françoise Collin en écrivant ceci :

« L'événement du féminisme fut d'abord la constitution d'un « nous » actif, d'un « nous » pragmatique des femmes [...]. La prise en compte de la pluralité dans le commun du « nous » a été un long apprentissage, parfois traumatique, et requiert aujourd'hui encore une vigilance permanente » C'est donc en se plongeant dans l'œuvre de Hannah Arendt que Collin a traduit et nommé cette posture le « dialogue pluriel ». « Car le commun n'est pas l'Un. Et il n'est jamais un simple fait : il est un acte permanent. Tout cela me semble en travail aujourd'hui, à travers des aléas qui en font partie. Le premier féminisme a souvent confondu la solidarité et la fusion. Nous apprenons peu à peu la solidarité dans les désaccords eux-mêmes, dont on ne peut faire l'économie » (Collin, 2011).

C'est de cette manière et au fil du temps que « peu à peu s'élabore, à travers essais et erreurs, cette « solidarité dialogale » qui étend son réseau polymorphe à travers les strates de la société comme à travers les frontières culturelles et nationales » et comme le rappelle Collin, « le progrès s'opère par contaminations conjoncturelles plus que par planification ». (Collin, 2011).

Sans développer son propos en direction de ce qu'à constitué la Marche mondiale des femmes Collin affirme que « [l]e grand apport du féminisme de la fin du XXe siècle a donc consisté dans l'élaboration complexe de la question de la solidarité entre les femmes, et de la transmission de ce

qu'on peut ou doit appeler le « matrimoine » : cet « héritage sans testament », dont Arendt reprend les termes à René Char. Le dialogue (réel ou potentiel), qui permet le lien sans imposer l'identification, est un concept clé de cette lente opération de constitution du commun, toujours en cours ». (Collin, 2011)

Bibliographie

COLLIN, Françoise et Irène KAUFER. 2005. *Parcours féministe*, Bruxelles, Éditions Labor

COLLIN, Françoise. 2011. « De la sororité à la solidarité. Entretien donné par Françoise Collin », *L'observateur*, 10 septembre. <http://feministesentousgenres.blogs.nouvelobs.com/archive/2011/07/15/de-la-sororite-a-la-solidarite.html>

COLLIN, Françoise, 1992. « Le féminisme : fin ou commencement de la mixité? » in *Égalité entre les sexes, mixité et démocratie*, sous la dir. de Claudine Baudoux et Claude Zaidman, Paris, Éditions de l'Harmattan, p. 249-260.

COMTE-SPONVILLE, André. 2001. *Dictionnaire philosophique*, Paris, Presses universitaires de France.

COMTE-SPONVILLE, André. 1995. *Petit traité des grandes vertus*, Paris, Presses universitaires de France.

CRENSHAW, WILLIAM, Kimberlé et Oristelle BONIS. 2005. « Cartographies des marges : intersectionnalité politique de l'identité et violence contre les femmes de couleur », *Cahiers du Genre*, vol. 2, n° 39, p. 51-82.

DESCARRIES, Francine. 2003. « *La poursuite des enjeux du féminisme* » notes manuscrites de la conférence prononcée lors du colloque « 30 ans d'action, ça porte fruit », soulignant le 30^e anniversaire du CSF, Montréal, Conseil du Statut de la Femme, mai.

DESCARRIES, Francine. 1998. « Le projet féministe à l'aube du XXI^e siècle : un projet de libération et de solidarité qui fait toujours sens », *Cahiers de recherche sociologique*, n° 30, p. 179-210.

DICK, Geneviève. 2017. « Le pluralisme chez Iris Marion Young : une piste de résolution aux injustices épistémiques ? », *Ithaque*, 20 – Printemps, p. 77-97.

DUBÉ, Marcelle. 2003. « Quelques fenêtres ouvertes sur le mouvement des femmes québécois » in *Possibles*, vol. 27, n° 3, Été, p. 118-132.

GARRAU Marie et Alice LE GOFF. 2009. « Différences et solidarités. À propos du parcours philosophique d'Iris Marion Young », *Cahiers du Genre*, 1, no 46, p. 199-219.

GIRAUD, Isabelle. 2015. « Intégrer la diversité des oppressions dans la Marche mondiale des femmes », *L'Homme et la société*, 4, n° 198, p. 95-112.

GIRAUD, Isabelle. 2001. « La transnationalisation des solidarités : l'exemple de la Marche mondiale des femmes », *Lien social et Politiques*, n° 45, printemps, p. 145-160 ;

GIRAUD, Isabelle et Pascale DUFOUR. 2010. *Dix ans de solidarité planétaire. Perspectives sociologiques sur la Marche mondiale des femmes*, Montréal, Éditions du remue-ménage.

GIRAUD, Isabelle et Pascale DUFOUR. 2007. « Présentation : Les solidarités sans frontières : entre permanence et changements », *Lien social et Politiques*, 58, p. 5-12.

LAMOUREUX, Diane. 2016. « Agir sans « nous » », *Les Possibles du féminisme : Agir sans « nous »*, Montréal, Les Éditions du remue-ménage, p. 147-171.

LAMOUREUX, Diane. 2013. « Un combat pour l'égalité et la justice sociale », *Relations*, n° 762, janvier-février, p.13-16.

LAMOUREUX, Diane. 2010. *Pensées rebelles. Autour de Rosa Luxembourg, Hannah Arendt et Françoise Collin*, Montréal, Les Éditions du remue-ménage.

PAUGAM, Serge (dir.). 2011. *Repenser la solidarité. L'apport des sciences sociales*, Paris, PUF.

YOUNG, Iris Marion. 2000. *Inclusion and Democracy*, Oxford, Oxford University Press.

YOUNG, Iris Marion. 1990. *Justice and the Politics of Difference*, Princeton, Princeton University Press.

ZOLL, Rainer. 1998. « Le défi de la solidarité organique. Avons-nous besoin de nouvelles institutions pour préserver la cohésion sociale ? », *Sociologie et Société*, n° 2, vol. XXX, automne, p. 1-10